



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 avril 2017

Communiqué de presse

Le 17 février dernier, le préfet de la Martinique et le procureur de la République présentaient la nouvelle campagne « Stop à la violence, déposez les armes » aux côtés des partenaires de l'opération.

Cette année encore, cette campagne présente des résultats positifs puisque 160 armes et 6 394 cartouches ont été retirées de la circulation depuis le début de la campagne mi-février.

Par ailleurs, les services chargés de récupérer ces armes enregistrent encore des demandes de dépôt à l'issue de la campagne qui devait prendre fin initialement au 17 avril 2017. Enfin, l'association « Madin'Jeunes Ambition », partenaire de l'opération, note que cette campagne, conjuguée aux actions de prévention de la violence, contribue à la prise de conscience de la population et des jeunes en particulier.

La campagne « Stop à la violence, déposez les armes », qui s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre la circulation des armes et de leur banalisation, est donc prolongée jusqu'au 24 juin 2017.

Pour mémoire, durant l'opération « déposez les armes », les particuliers peuvent remettre leurs armes avec la garantie qu'aucune sanction administrative ou judiciaire ne sera prise à leur encontre pour détention d'arme illégale, en accord avec le procureur de la république.

Trois enjeux accompagnent cette campagne :

- encourager les personnes détenant une arme non déclarée, trouvée ou reçue suite à un héritage ou à un don, à s'en débarrasser sans préjudice ;
- prévenir les vols d'armes au cours d'éventuels cambriolages. Ces armes pourraient par la suite être utilisées dans les faits délictueux ;
- lutter contre la banalisation de la détention d'une arme et de son usage, grâce à une campagne de communication faisant référence à tous types d'armes, y compris les armes par destination (couteaux de cuisines, coutelas, ...).

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*